



## Introduction

Cet oiseau:

- agite ses pieds de haut en bas au-dessus des racines comestibles submergées, provoquant des courants qui dégagent les racines de la boue
- peut vivre jusqu'à 35 ans en captivité, mais vit généralement moins de 12 ans à l'état sauvage
- est recouvert d'un duvet remarquablement dense qui semble presque imperméable au froid
- a été tellement chassé et harcelé qu'en 1933, il ne restait plus que 77 oiseaux nicheurs au Canada et 50 aux États-Unis



## Description

Le Cygne trompette (*Cygnus buccinator*) adulte est un gros oiseau au plumage blanc, aux pattes et aux pieds noirs. Le plumage de la tête et de la partie supérieure du cou prend souvent une coloration orange, l'oiseau se nourrissant souvent dans des endroits riches en sels de fer. L'absence de coloration sur le corps permet de distinguer le Cygne trompette des autres oiseaux aquatiques de même livrée comme l'Oie des neiges, dont l'extrémité des ailes est noire.

Le mâle pèse environ 12 kg et la femelle un peu moins, soit environ 10 kg. L'envergure des ailes peut atteindre 3 m. Les jeunes d'un an se distinguent des adultes par leur plumage gris, leurs pattes et leurs pieds jaunâtres et, jusqu'à leur deuxième été, par leur taille plus petite.

La forme et la couleur du bec aident à identifier le Cygne trompette et le Cygne siffleur (*Cygnus columbianus*) sur le terrain. Le Cygne trompette a un bec noir; celui du Cygne siffleur est recourbé et a habituellement une petite tache jaune devant les yeux. En l'absence de tache, il est très difficile de les différencier à moins de pouvoir comparer leur cri. S'il n'est pas trop éloigné, un observateur pourra remarquer une ligne rouge saumon sur la mandibule.

Une troisième espèce, le Cygne tuberculé, importée d'Europe, est souvent vu décorant les parcs et les zoos du Canada. Le Cygne tuberculé est tout blanc, avec une tache noire sur son bec noir et roux. Le Cygne trompette est le plus grand oiseau des trois espèces.



Cygne trompette



Cygne siffleur

### **Signes et sons**

Ce sont leurs cris qui permettent le mieux de distinguer le Cygne trompette du Cygne siffleur. Le Cygne trompette émet un son rauque et vibrant, semblable à une trompette; le son du Cygne siffleur est plus doux et mélodieux.

## **Habitat et habitudes**

---

Au cours de la première partie de l'hiver, lorsque le temps est doux et pluvieux, les cygnes peuvent s'éparpiller pour se nourrir dans les milieux d'eau douce le long de la côte et dans les terres agricoles inondées, de même que dans les estuaires. Lorsque les milieux d'eau douce gèlent, les cygnes se rassemblent dans les estuaires qui ne gèlent pas à cause des marées et de l'eau salée.

L'alimentation et le repos constituent les deux principales activités des Cygnes trompettes dans les lieux d'hivernage. Sur la côte de la Colombie-Britannique, l'alimentation est réglée, dans une très large mesure, par le cycle des marées des estuaires. Les oiseaux s'alimentent à différents moments de la journée et de la nuit lorsque la quantité d'eau désirée recouvre les plantes dont ils se nourrissent. Dans certaines parties de leur aire d'hivernage, comme l'île de Vancouver, les cygnes passent plus de temps à se reposer, en 24 heures, qu'à se nourrir, probablement à cause du temps plutôt doux et d'un régime alimentaire riche en glucides, qui leur fournit beaucoup d'énergie calorifique.

### **Caractéristiques uniques**

Les Cygnes trompettes sont bien adaptés aux milieux parfois difficiles dans lesquels ils vivent. Leur duvet remarquablement dense, qui peut atteindre 5 cm d'épaisseur, semble presque imperméable au froid. Les Cygnes trompettes doivent souvent supporter des températures pouvant descendre jusqu'à 30 °C sous zéro pendant de longues périodes.

## **Aire de répartition**

---

Autrefois, le Cygne trompette nichait de l'Alaska et de l'Arctique canadien jusqu'au sud des Grands Lacs et le long des rives du Saint-Laurent. D'importantes populations hivernaient dans la région centrale de la côte de l'Atlantique aux États-Unis, sur le golfe du Mexique, dans les vallées de l'Ohio et du Mississippi, et dans des régions de la côte Ouest. La chasse intensive par les colons européens, qui le recherchaient pour leur usage personnel et pour le commerce de sa peau, sans compter les perturbations des habitats reliées à la colonisation, ont concouru à l'éliminer presque partout, sauf dans une petite partie de son aire primitive.

Les biologistes estiment qu'il y a maintenant trois populations de Cygnes trompettes: sur la côte du Pacifique, dans les Rocheuses et à l'intérieur des terres. Deux de ces populations se sont accrues principalement à partir de groupes qui ont survécu au déclin historique, et la troisième provient de groupes que l'on a créés en transplantant des oiseaux sauvages provenant de groupes établis dans des habitats prometteurs et en relâchant à l'état sauvage de jeunes cygnes élevés en captivité.

Plus de 1 000 Cygnes trompettes sont gardés en captivité dans des jardins zoologiques et par des aviculteurs privés à travers le monde. Au Canada, on applique des programmes d'élevage du Cygne trompette en captivité au Manitoba, en Alberta et en Ontario.

On trouve des Cygnes trompettes pendant toute l'année au Canada. La population des montagnes Rocheuses ne vit ici que l'été, mais celle de la côte du Pacifique hiverne en Colombie-Britannique, après avoir passé l'été en Alaska.

Les Cygnes trompettes quittent la région de Grande Prairie et celle du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest tard en octobre lorsque le gel est bien amorcé, pour entreprendre leur migration vers le sud, soit la région située au point de jonction des États du Montana, de l'Idaho et du Wyoming.

Dans cette région, l'activité géothermique, qui se manifeste dans les geysers et les sources thermales, réchauffe les étangs, les rivières et les autres cours d'eau. En outre, les forts courants empêchent les rivières de geler à certains endroits, même par les temps les plus froids. La population de Cygnes trompettes des montagnes Rocheuses tire partie de ce phénomène et des aliments complémentaires qui lui sont fournis par les humains pour survivre à l'hiver dans cette région.

Les Cygnes trompettes de l'Alaska commencent à arriver sur la côte de la Colombie-Britannique autour du 1<sup>er</sup> novembre. C'est seulement en janvier ou au début de février que les effectifs atteignent leur maximum.

La migration printanière des Cygnes trompettes de la côte du Pacifique s'amorce à la mi-février et se poursuit jusqu'à la fin du mois, selon les conditions météorologiques. À la mi-mars, la majorité des Cygnes trompettes ont quitté la côte et n'arrivent sur les lieux de nidification en Alaska qu'à la mi-avril ou plus tard au cours de ce même mois. Après avoir quitté les estuaires, ils traversent la chaîne côtière, puis obliquent vers le nord, en faisant halte sur de grands lacs du centre de la Colombie-Britannique et du Sud du Yukon.

## Alimentation

---

L'été, les Cygnes trompettes se nourrissent de feuilles, de tubercules et de rhizomes de plantes aquatiques qu'ils atteignent, jusqu'à 1 m de profondeur, en enfonçant leur tête et leur long cou dans l'eau ou en basculant leur corps. Les jeunes, au cours des premières semaines, se nourrissent surtout d'insectes et d'autres invertébrés, mais peuvent commencer à se nourrir de plantes avant l'âge de deux semaines. Dans les aires d'hivernage de la côte de la Colombie-Britannique, le régime comprend surtout des racines et des tubercules de plantes émergentes (plantes dont les racines sont immergées, mais dont la plus grande partie du plant est hors de l'eau) trouvées sur les estrans. Les cygnes préfèrent se nourrir en eau peu profonde à marée montante ou descendante. Les grands pieds de ces oiseaux leur sont utiles lorsqu'ils se nourrissent. Ils les agitent de haut en bas au-dessus des racines comestibles, provoquant ainsi des courants qui dégagent les racines de la boue, et ils s'en servent comme stabilisateurs lorsqu'ils basculent.

Lorsque les Cygnes trompettes extirpent les plantes aquatiques, ils laissent des cratères aux endroits où leur bec robuste a arraché à la fois les racines et le substrat. Lorsqu'un grand nombre de Cygnes trompettes ou de Cygnes siffleurs se nourrissent à un endroit, ils peuvent détruire la végétation.

## Reproduction

---

Les Cygnes trompettes appartenant à la population des montagnes Rocheuses arrivent à leurs lieux de nidification à Grande Prairie, en Alberta, dans le Sud du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, de la mi-avril au début de mai. Même si un grand nombre d'étangs où a lieu la reproduction sont encore gelés à leur arrivée, les cygnes se rassemblent dans les chenaux libres de glace de certains plans d'eau plus considérables. Les jeunes de l'année précédente forment habituellement de petits groupes qui passent l'été ensemble sur des lacs non occupés par des couples nicheurs.

Les oiseaux choisissent, pour leurs nids, des emplacements entourés de 10 cm à plusieurs mètres d'eau. Ces nids sont souvent situés sur de vieilles huttes et barrages de castor, mais on en trouve également sur des végétaux flottants ou émergents. Les couples commencent souvent à construire ou à réparer leur nid avant même que la glace n'ait complètement disparu. Un couple utilise généralement le même nid d'une année à l'autre si bien que la plupart des nids sont réutilisés. Les réparations se limitent habituellement à l'addition de quelques racines à un tertre qui a déjà des dimensions considérables.

La femelle pond un œuf environ tous les deux jours jusqu'à ce qu'elle en obtienne en moyenne 5 ou 6 (parfois jusqu'à 9). Elle les couve pendant 32 jours tandis que le mâle défend le nid contre les prédateurs et les intrus. Dans la région de Grande Prairie, la période d'éclosion atteint son point culminant autour du 15 juin alors qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, le phénomène se produit vers le 1er juillet. Les poussins éclosent revêtus d'un duvet dense et gris pâle et restent avec leur mère au nid pendant au moins 24 heures, jusqu'à ce qu'ils puissent maintenir la température de leur corps.

Les adultes muent en été et sont incapables de voler pendant au moins un mois. Les femelles perdent généralement quelques-unes de leurs plumes (plumes de vol) à peu près en même temps que les œufs éclosent et se trouvent donc incapables de voler au moment où leurs petits sont les plus vulnérables. La mue des mâles débute à peu près au moment où les femelles recommencent à voler, ce qui a pour effet de toujours assurer la présence de l'un des parents auprès de la nichée.

Le poids des oisillons passe d'environ 300 g, à l'éclosion, à environ 7 kg lorsqu'ils sont capables de voler. Les premières plumes apparaissent environ 28 jours après l'éclosion. Le plumage est complet à 9 ou à 10 semaines, et les jeunes commencent à voler à partir de la mi-septembre dans la région de Grande Prairie et au début d'octobre dans les Territoires du Nord-Ouest.

En captivité, des Cygnes trompettes peuvent survivre 35 ans; à l'état sauvage cependant, la majorité vit moins de 12 ans.

## Conservation

---

On retrouvait autrefois des Cygnes trompettes dans toute l'Amérique du Nord, de l'Atlantique au Pacifique. Lorsqu'ils ont débarqué sur nos côtes, les Européens les ont tellement chassés et harcelés qu'en 1933, il ne restait plus que 77 oiseaux nicheurs au Canada et 50 aux États-Unis. Aujourd'hui, grâce à un effort intensif de conservation à l'échelle internationale, on compte environ 16 000 Cygnes trompettes à l'état sauvage, et l'espèce n'est plus considérée comme menacée de disparition.

Les humains mis à part, on connaît peu d'ennemis naturels au Cygne trompette. Il arrive, à l'occasion, que des aigles, des hiboux, des coyotes et des visons en capturent, les victimes étant habituellement de très jeunes oiseaux ou des adultes affaiblis, incapables d'éluder les attaques. Les maladies et les parasites, associés ou non aux mauvaises conditions météorologiques ou à des pénuries locales de nourriture, peuvent aussi causer la mort de quelques individus.

La menace la plus sérieuse pour le Cygne trompette est le recul de son habitat devant l'expansion continue des populations humaines. L'activité humaine est aussi responsable d'un certain nombre de morts accidentelles, bien qu'il soit rare que les populations en souffrent sérieusement, sauf peut-être à l'échelle locale. De tels « accidents » comprennent l'empoisonnement par le plomb lorsque des cygnes ingèrent de la grenaille de plomb en se nourrissant dans des endroits fréquentés par un grand nombre de chasseurs, les collisions avec des objets de fabrication humaine, surtout des lignes de transport d'énergie et autres fils suspendus, et parfois une identification erronée ou l'abattage illicite des cygnes au fusil.

La population de la côte du Pacifique augmente et étend actuellement son aire de répartition, notamment dans les aires de nidification de l'Alaska. Parallèlement, les amateurs de loisirs de plein air, les prospecteurs de pétrole, les mineurs, les bûcherons et les colons envahissent rapidement les basses terres productives de l'Alaska, y compris l'aire de nidification des Cygnes trompettes. Le peuplement de l'Alaska pourrait se révéler aussi perturbateur pour le Cygne trompette que l'a été le peuplement des plaines.

La population des montagnes Rocheuses continue également de croître, mais à un rythme moins rapide que celle de la côte du Pacifique. Cette population est vulnérable aux décès en masse causés par les maladies, par la destruction de l'habitat ou par des hivers exceptionnellement froids dans les lieux d'hivernage des États du Montana, de l'Idaho et du Wyoming où les cygnes se rassemblent. L'expansion à long terme de cette population repose probablement sur une amélioration des habitats d'hivernage actuels et sur la transformation des habitudes d'hivernage.

La première mesure de conservation officielle – toujours en vigueur – qui a grandement favorisé la population de Cygnes trompettes a été d'inclure ces oiseaux parmi les espèces protégées en vertu de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, conclue en 1916. Ce texte législatif, qu'ont signé les représentants de la Grande-Bretagne (au nom du Canada) et des États-Unis, reconnaissait que l'avenir des cygnes et d'un grand nombre d'autres espèces d'oiseaux serait moins incertain si des mesures strictes réglementaient les activités de chasse et autres. Depuis, beaucoup d'autres mesures ont été adoptées pour sauvegarder l'espèce. Parmi celles-ci, il convient de mentionner des programmes hivernaux d'alimentation, la création de refuges spéciaux, des programmes de réintroduction de l'espèce, des relevés de populations et l'élaboration de lignes directrices sur l'aménagement du territoire établies par les provinces ou le gouvernement fédéral au Canada, ou par l'administration fédérale ou les États aux États-Unis.

Le Plan nord-américain de gestion du Cygne trompette (1984) recommande la poursuite de ces mesures et en souligne beaucoup d'autres qui devront être prises pour assurer la survie et la croissance des effectifs. On y recommande notamment les mesures suivantes : la poursuite des études sur les Cygnes trompettes, notamment sur leurs besoins en habitat, leurs voies de migration et les maladies propres à l'espèce; l'organisation, dans les jardins zoologiques ou d'autres centres de confinement d'oiseaux sauvages, de programmes d'interprétation destinés à renseigner le public sur le statut du Cygne trompette; enfin la limitation des populations de Cygnes tuberculés de façon que les populations indigènes de Cygnes trompettes n'entrent

pas en concurrence avec cette espèce provenant d'Eurasie. Bien que le nombre total de Cygnes trompettes soit encore peu élevé en comparaison de ce qu'il était jadis, tous ces efforts de conservation devraient contribuer à assurer l'avenir de ces splendides oiseaux.

## Ressources

---

### Ressources en ligne

Cornell University Laboratory of Ornithology (en anglais seulement)

[http://www.allaboutbirds.org/guide/trumpeter\\_swan/lifehistory](http://www.allaboutbirds.org/guide/trumpeter_swan/lifehistory)

### Ressources imprimées

GODFREY, W. E. Les oiseaux du Canada, éd. rév., Musées nationaux du Canada, réimprimé en 1989, La Prairie (Québec), Éditions Marcel Broquet, en collaboration avec le Musée national des sciences naturelles, 1986.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 1973, 1985, 1992.  
Tous droits réservés.

No de catalogue CW69-4/53-1992F

ISBN 0-662-97312-7

Texte : R.W. McKelvey

Révision scientifique : L. Shandruk, 1992

Photo : Tom W. Hall